



PÂTES COLORANTES

COLORATION DES RÉSINES

AVANTAGES

- ✓ Mélange facile et rapide
- ✓ Excellente compatibilité avec résines époxydiques et polyuréthanes sans solvant (nous consulter).
- ✓ Nombreuses couleurs
- ✓ Bon pouvoir opacifiant
- ✓ Sans solvant

DESCRIPTION

Pâtes colorantes pour résines époxydiques ou polyuréthanes.

DESTINATION

Coloration in situ des résines époxydiques ou polyuréthanes incolores :

- Sol décoratif.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

➤ Aspect BOSTIK 00.010	Pâte
➤ Couleur BOSTIK 00.020	Voir nuancier
➤ Point éclair	> 100°C

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU PRODUIT

- Mélanger la pâte colorante à la partie RESINE du produit jusqu'à uniformité de la teinte, avec un mélangeur électrique à vitesse lente (300 t/min maximum) équipé d'un fouet polygonal pour éviter l'inclusion de bulles d'air, puis ajouter le durcisseur dans la résine colorée tout en continuant de mélanger pendant 2 à 3 minutes.

CONSOMMATION

Taux d'utilisation moyen des pâtes colorantes : 8 % en poids du mélange RESINE + DURCISSEUR.

CONSERVATION

48 mois en emballage d'origine, non ouvert, conservé à l'abri de l'humidité et à une température comprise entre + 10° C et + 25° C.

CONDITIONNEMENT

Code	UC	PCB	GENCOD
30178080	Coloris beige 1014 - fût métal 5 kg	1	Sans
30170140	Coloris beige 1015 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178010	Coloris blanc - fût métal 5 kg	1	Sans
30178020	Coloris bleu 5012 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178100	Coloris brun rouge - fût métal 5 kg	1	Sans
30178090	Coloris chamois - fût métal 5 kg	1	Sans
30160360	Coloris gris 7035 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178060	Coloris gris 7037 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178070	Coloris gris 7040 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178030	Coloris jaune 1018 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178000	Coloris noir - fût métal 5 kg	1	Sans
30178050	Coloris vert 6002 - fût métal 5 kg	1	Sans
30178040	Coloris vert 6021 - fût métal 5 kg	1	Sans

SECURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité sur le site www.bostik.fr ou nous demander une copie par fax ou par mail

BOSTIK SERVICE TECHNIQUE

Smart help + 33 (0)1 64 42 13 36



Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.